

>> **Projet**

éducatif <<



DOSSIER 10/13

Agir pour la réussite

et le bien-être de nos enfants !



ACTUS 4
Transition écologique



RÉTRO ÉTÉ 4/5
Les animations de l'été



COMMERCE 17/18
Nouveau à Moirans

Septembre 2021
n° 1111



Un projet éducatif pour la réussite et le bien-être de nos enfants !

La réussite et l'épanouissement de nos enfants sont des enjeux majeurs et relèvent de notre responsabilité collective à les aider, à préparer leur avenir, leur place dans la société avec toutes les ressources nécessaires.

L'éducation est une priorité municipale du mandat, amplifiant et renforçant ainsi les actions menées depuis plusieurs années en matière d'égalité des chances.

À l'occasion de la rentrée scolaire et du nouveau Projet éducatif de territoire engagé par la Ville de Moirans et ses partenaires pour une durée de trois ans 2021-2024, retour en détail sur les démarches et projets.

Derrière l'ambition des objectifs, des actions concrètes !

Éduquer : une compétence municipale, une responsabilité partagée

La loi donne aux communes la responsabilité des moyens attribués aux écoles élémentaires. Elle leur reconnaît également la capacité à engager une stratégie éducative contribuant au bien-être des enfants et leur réussite éducative.

L'éducation concerne le temps scolaire, mais pas uniquement : on parle aujourd'hui de co-éducation avec les parents, les enseignants, les acteurs du loisir et du périscolaire, les associations sportives ou culturelles : toutes et tous concourent à l'autonomie des enfants.

La Ville de Moirans s'est engagée pleinement dans ce défi avec une véritable politique publique d'éducation construite sur la complémentarité des acteurs : il s'agit ainsi d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.



Plus de 2200 élèves sont scolarisés à Moirans dans les écoles, collèges, lycée, dont 550 dans les écoles élémentaires publiques.

Le budget de l'éducation, enfance, jeunesse est le premier poste de dépenses de la commune : un investissement pour l'avenir !

Le PEDT : décryptage



Hier, le Projet éducatif local, aujourd'hui le Projet Educatif de Territoire (PEDT). Derrière les mots une ambition renouvelée : organiser et coordonner des activités éducatives de qualité dans les temps scolaires et extra scolaires pour favoriser l'épanouissement des enfants.

Dans les faits, cela recouvre les actions et les dispositifs portés par l'ensemble de la communauté éducative. Celle-ci est regroupée au sein d'un comité de pilotage

très actif chargé d'impulser et améliorer les projets.

Plus qu'un simple catalogue d'activités, c'est une approche globale du temps de l'enfant, de ses besoins et des réponses adaptées tout au long de sa scolarité de la maternelle au collège.

La ville est cheffe de file du PEDT. Avec le service éducation, elle assure la coordination des actions, en finance la plus grande partie

avec une aide de la CAF. Elle met en œuvre ou soutient des activités culturelles, scientifiques, sportives et citoyennes (par exemple, le futur conseil municipal des enfants). Elle assure avec le secteur jeunesse l'accompagnement à la scolarité.

L'association Léo Lagrange a en charge par délégation de services publics l'organisation du périscolaire, le temps d'animation de la pause méridienne, l'accueil de loisirs.

Les objectifs du PEDT : développer toutes les compétences de l'enfant



- Développer la confiance en soi, l'autonomie, la responsabilité;
- Former au vivre ensemble, à la citoyenneté, la démocratie participative, la transition écologique;
- Favoriser l'accès aux sciences, aux arts, à la culture et au sport;
- Développer l'envie d'apprendre, aider les enfants en difficulté, développer la capacité à prendre en charge des projets.



Schéma d'ensemble d'un projet partagé de la communauté éducative



Mots des élues



Marie-Christine Nardin
Adjointe à l'éducation, lutte contre le décrochage scolaire et l'enfance

« Je suis sensible aux enjeux de réussite scolaire de nos enfants, au rôle essentiel de l'école dans leur apprentissage. Nous mobilisons des moyens importants dans nos écoles, notamment en informatique, travaux d'amélioration, achats de matériel. De par ma délégation, je connais l'importance des « petits coups de pouce concrets » qui peuvent faire la différence. La remise des calculettes à chaque enfant de nos écoles en est un exemple. Nous en avons assuré la distribution avec Madame la Maire et Maryvonne Cussac et je peux témoigner de l'importance de ce geste pour les enfants. Je me souviens particulièrement d'une élève qui spontanément m'a dit « cette calculette, ce sera vraiment la mienne, je vais rendre la sienne à mon frère ». Cette phrase dit beaucoup. Il faut bien entendu continuer à agir pour la réussite de nos enfants et je souhaite travailler dans les prochains mois avec la communauté éducative sur les enjeux de soutien scolaire. »



Maryvonne Cussac
Conseillère municipale déléguée, coordinatrice relations avec la communauté éducative, nouveau groupe scolaire, PEDT

« Moirans a une histoire longue et riche de mobilisation sur les projets éducatifs, la réussite des enfants et leur bien-être. La nouvelle municipalité a renforcé encore les moyens. Un nouveau projet éducatif de territoire s'engage pour trois ans et je suis fière d'en assurer la coordination et l'impulsion. Il s'agit d'un PEDT de transition qui a vocation à s'améliorer. Le partenariat est précieux et je veux remercier les enseignants, parents d'élèves, services municipaux et Léo Lagrange pour la qualité de leur coopération et de tout ce qui est réalisé pour les enfants et leurs familles. Beaucoup de travail nous attend encore : trouver le « bon rythme » pour les apprentissages et l'équilibre des élèves, améliorer la qualité des activités, la formation des encadrants, favoriser le goût d'apprendre, accueillir de nouvelles activités avec nos associations, développer la citoyenneté avec le nouveau conseil municipal des enfants dont nous avons commencé à poser les bases avec toute la communauté éducative. Il s'agit là d'un projet qui nous engage toutes et tous. »

Mot de Léo Lagrange

« En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération Léo LAGRANGE a l'ambition, à travers chacune de ses actions, de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout, l'intérêt pour les autres. »

Cela passe par :

La défense de 6 valeurs fondamentales : l'égalité, la liberté, la fraternité, la participation de tous, la justice sociale, la laïcité

L'expérience de toutes les mixités : sociale, culturelle, générationnelle, mixité des genres

L'utilisation de 4 leviers d'action majeurs : investir le temps libre pour grandir et s'émanciper, développer les capacités à penser le monde, éduquer et former tout au long de la vie et accompagner les initiatives et les projets.



Les contacts

Service Éducation Jeunesse et Enfance

Espace Jacque Barféty

☎ 04 76 35 77 35

✉ service-educationjeunesse@ville-moirans.fr

Léo Lagrange Centre-Est

Espace Jacque Barféty

☎ 04 76 35 41 08

✉ leo.moirans@leolagrange.org

Toutes les activités proposées dans le cadre du périscolaire sont variées : théâtre, couture, dessin, peinture, langue des signes, jeux collectifs, cirque... elles respectent le rythme de l'enfant. »

Nathalie Hamdi

Directrice de l'espace de vie sociale Léo Lagrange

Infos pratiques

Temps libre encadré (TLE) dès la rentrée : jeux et possibilité pour les enfants qui le souhaitent de faire leurs devoirs en autonomie sous la surveillance d'un animateur. Le matin, accueil de 7 h 30 à 8 h 20, et fin de journée, départ échelonné entre 15 h 45 et 18 h maximum.

Temps d'Activités Périscolaires (TAP), à partir du 11 octobre : ateliers culturels, artistiques, sportifs dans l'école ou à l'extérieur. Horaires : de 16 h à 17 h 30 les lundis et vendredis. Inscription à la période de vacances à vacances. Pas de départ avant la fin de l'activité. Activités dans les écoles ou à l'extérieur pour les élémentaires. Enfants à récupérer dans les écoles.

Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) du CP au CM2, à partir du 11 octobre 2021 : dispositif d'aide à la scolarité

en collaboration avec les familles. Horaires : de 15 h 45 à 18 h, les mardis, et jeudis. Rendez-vous à prendre avec Céline Ponzio, responsable de l'EVS en amont de toute nouvelle inscription (engagement pour l'année scolaire).

... de plus

La reprise des ateliers aura lieu le 13 septembre 2021 avec une période de rétractation jusqu'au 18 septembre 2021 inclus.

Les permanences des inscriptions aux ateliers auront lieu à l'espace Jacques Barféty :
• Samedi 4 septembre de 9 h à 15 h
• Mercredi 8 septembre de 9 h 30 à 12 h/14 h 30 à 17 h 30
• Samedi 11 septembre de 9 h à 13 h

Renseignements : 04 76 35 41 08
www.leolagrange-moirans.fr